

Mon Testament

Christian Rakovsky

Source : Racovski, Dosar secret (ed. Stelian Tanase). Jassy: Polirom, 2008, pp. 49-54. Traduction et notes MIA.

Fait aujourd'hui, lundi 3 octobre 1916, après mon arrestation¹ et le jour de mon départ pour une destination inconnue. Ne pouvant prévoir les circonstances à venir, j'affirme ici que, malgré toutes les vicissitudes qui m'attendent désormais, je reste fidèle à mon passé socialiste et internationaliste.

En ce qui concerne ma situation matérielle, je laisse pour légataires universels mon épouse, Mme Adina Alexandrescu Rakovsky, et mon ami docteur, A. Caratjali, ou, à défaut, I.C. Frimu, pour qu'ils liquident ma situation matérielle, étant aidés par mon ami P. Panaitescu.

Ma fortune est la suivante :

Immobilière :

a) Le tiers du terrain restant de mon défunt père à Gherengic, 520 hectares (tant que ma mère vit, elle a droit à l'usufruit d'un quart, et après sa mort, le terrain est divisé en trois). J'ai donc droit à 173 hectares ;

b) Mon propre terrain de 12 hectares et demi qui, en 1914, était loué à mon père et comptait dans sa fortune. Depuis cette date, je l'ai racheté aux propriétaires, de sorte que ce terrain m'appartient maintenant. Il se trouve près du village (en face du champ) ;

c) 2 parcelles de terrain achetées à des Tatars, 6 à 8 hectares et demi ;

d) 3 parcelles, total de 30 hectares, achetées à la Banque d'Escompte de Constanța pour la somme de 12 000 lei, dont j'ai payé 4 000 et je dois payer encore 4 000 à l'automne 1917 et 4 000 en 1918. Les intérêts pour la somme (6 mois) doivent être payés en mars. Les frais et les intérêts pour 1916 ont été payés.

Total des terres : environ 225 hectares.

e) Bâtiments : La maison de Mangalia a été laissée à ma mère. Si elle vit, elle en disposera comme elle le jugera bon. Si elle ne survit pas, le tiers de la maison m'appartient ;

f) Le tiers de l'entrepôt de céréales et de la boutique que nous possédons avec un Turc ;

g) Parmi les bâtiments de Gherengic, la cuisine et l'entrepôt m'appartiennent entièrement, ayant été construits par moi en 1904-1905.

Créances :

Je dois recevoir de l'argent :

¹ La Roumanie était entrée en guerre dans le camp de l'Entente le 16 août 1916. Rakovsky fut arrêté par la police le 23 septembre.

- a) de ma sœur Ana – Rome, Cola di Rienzo 243 – la somme de douze mille lei (12 000), argent que je lui ai prêté depuis qu'elle est à l'étranger, en plus de ce que je lui devais pour l'exploitation de sa part de terre ;
- b) de l'État pour les chevaux (via la trésorerie de la mairie de Gherengic et de Gh. Panaitescu) ;
- c) de l'État pour le foin réquisitionné ;
- d) d'Adolf Igner de Tecuci conformément à la décision de la Chambre de Commerce de Constanța (la décision n'est pas encore définitive, Igner a fait appel) 2 000 ;
- e) de C. Coneff, mon neveu, 2 000 (dont 1 000 avec intérêts). Cette somme de 1 000 a été payée pour rembourser Veriacoff, et le reste de 1 000 lei a été retiré par lui sur les revenus de la propriété.

J'avais les biens meubles suivants dans la propriété le jour de mon départ, le 13.08.1916 :

- a) 825 moutons ;
- b) 40-42 wagons de céréales (blé de printemps et d'automne, dont 3 wagons ont été vendus à Constanța par le camarade Panaitescu) ;
- c) 40-50 chevaux, juments, poulains ;
- d) 7-8 bœufs ;
- e) environ cent porcs.

Matériel agricole et autre inventaire :

- a) Un tracteur-charrue de 26 000 ;
- b) Une batteuse de 12 000 ;
- c) D'autres machines : moissonneuses, tonneaux, etc.

Autre inventaire :

Des labours *[sur]* plus de 100 hectares ;
Du maïs non égrené, 50 hectares.

Mes dettes :

- a) Une hypothèque de 50 000 *[lei]* sur ma propriété, payable en 10 ans. Les premières traites – à l'automne 1915 et au printemps 1916 – ont été payées via la Banque Générale de Constanța à Monsieur le [Dr A. Helfand](#), Vodrofsvej 50 B, Copenhague (les actes hypothécaires sont au Tribunal de Constanța). Le défaut de paiement de deux ou trois traites entraîne la vente des terres : 100 hectares ;
- b) Un prêt de 14 000 à 15 000 lei, garanti par une hypothèque qui engage tous les biens de la famille, a été contracté auprès du Crédit Foncier. Les mensualités de ce prêt sont remboursées régulièrement.
- c) Un compte courant avec intérêts à la Banque Générale de Constanța d'environ 13-14 000 garantis par 18 wagons de blé qui devaient être transportés à Constanța la semaine de la mobilisation ;
- d) Le solde pour le tracteur (18 000) et pour la batteuse (6-7 000) à payer à V.A. Nergarian (tracteur) et Cl...J (batteuse) ;
- e) À P. Panaitescu : 9 000 lei avec intérêts. La reconnaissance de dette finale d'une valeur de 9 000 lei a été remise à I. Cristescu pour recouvrement. Dans cette somme sont inclus environ 600 lei d'intérêts.
- f) Au Dr A. Caratjali 2 900 (deux mille neuf cents). Il y avait 3 123 *[lei]* et sur cette somme 240 ont été retenus pour « *Lupta* » *[La Lutte, journal socialiste]* ;
- g) À la *Casa Poporului [Maison du Peuple]* (mon abonnement pour « *Lupta* » de [Gherea](#), de Caratjali). Pour aider le journal qui était en difficulté de trésorerie, j'ai accepté que cet argent ne soit pas immédiatement encaissé. À la place, j'ai fourni des effets de commerce *[reconnaisances de dette]* que je devais rembourser avec les revenus de ma récolte de 1916.

À cette ancienne dette s'ajoute un nouvel emprunt de 2 000 lei que je viens de contracter auprès de Cristescu.. Total dû à la *Casa Poporului* : 8 000, et aux fonds (emprunt via Cristescu) : 2 000.

Total général : 10 000.

Je ne dois plus d'autres sommes au mouvement.

Pour la souscription de Constanța, j'ai donné au-delà de ce que j'avais encaissé ; récemment, j'ai donné 500 lei au camarade I. Marinescu. J'ai aussi remboursé la somme que j'avais empruntée au camarade Marinescu.

- h) Je dois à A. Dumitrescu 2 000 lei avec intérêts ;
- i) Je dois à Gherea 1 150 sans intérêts ;
- k) [*sic*] Je dois actuellement 2 500 lei à Ivan Panacoff.

Bien que la reconnaissance de dette initiale soit pour un montant plus élevé, je lui ai déjà remboursé 1 500 lei. Ce remboursement a été effectué en deux fois : 500 lei en espèces et 1 000 lei sur l'argent que m'a remboursé Coneff. »

Le reçu de Panacoff, ainsi que tous les autres reçus et documents, se trouvent à Mangalia.

J'ai donné des avances pour la terre que je détenais en location d'Ahmed Efendi (j'ai un contrat de dix ans, c'est-à-dire pour encore peu de temps). Idem pour Alecu Osman. [...] Osman (avances).²

Mes légataires ont le droit de me représenter en tout pour valoriser mes droits. Ce qui restera après la liquidation et après qu'ils auront couvert leurs propres frais devra être attribué à la *Casa Poporului*.

Je voudrais beaucoup laisser quelque chose à mon épouse actuelle, mais je crains qu'il ne reste presque rien, de sorte que, lorsque j'aurai des indemnités pour [...] ³, elles soient divisées en trois : une part pour ma mère, une pour Mme Adina Al. Rakovsky et une pour la *Casa Poporului*.

Mes livres doivent revenir à mon neveu Valerian, à qui je souhaite de porter le nom de Racovski avec honneur et fierté, en cherchant à être utile à l'humanité comme ont cherché à l'être son oncle et ses ancêtres.

Je signe en pleine possession de mes moyens,

Dr. C. Rakovsky
Bucarest, le 3 octobre 1916

CODICILLE 1

Afin de préciser les dernières dispositions de mon testament, je prie mes légataires de partager ce qui restera après la liquidation entre ma mère (si elle vit), Mme Alexandrina Alexandrescu Rakovsky et la *Casa Poporului*.

4 octobre 1916
Dr. C. Rakovsky

Mon testament a été fait hier, le 3 octobre mil neuf cent seize.

² La phrase figure ainsi dans le document publié.

³ Coupure figurant ainsi dans le document publié.